



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manque de moyens pour lutter contre les incendies

Question écrite n° 18196

Texte de la question

Mme Mathilde Feld attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'état préoccupant des moyens aériens de la sécurité civile dans la lutte contre les feux de forêt. Alors que les incendies se multiplient, se propagent plus vite et frappent désormais des territoires toujours plus nombreux sous l'effet du dérèglement climatique, la France devrait disposer d'une doctrine de prévention et d'intervention fondée sur l'anticipation, la permanence des moyens publics et la capacité d'engagement immédiat. Or de nombreux signaux convergent pour montrer que les moyens aériens de la sécurité civile ne sont pas à la hauteur des besoins, tant du point de vue de la disponibilité effective de la flotte que de l'organisation permettant son engagement rapide et massif. Cette situation interroge directement les choix de l'État en matière de maintenance, d'investissement et de pilotage stratégique. Elle nourrit aussi un doute croissant sur l'écart entre l'affichage gouvernemental des moyens mobilisés et la réalité opérationnelle constatée sur le terrain par les personnels engagés, les sapeurs-pompiers et les populations exposées. Dans un contexte où chaque minute compte, toute défaillance de disponibilité ou toute insuffisance de coordination a des conséquences concrètes sur la protection des vies humaines, des habitations, des exploitations agricoles, des infrastructures, des massifs forestiers et de leur faune. Cette inquiétude vaut également pour les infrastructures indispensables au renforcement durable de la sécurité civile. À cet égard, le projet de caserne de Mont-de-Marsan, annoncé depuis plusieurs années mais sans cesse repoussé, est devenu le symbole d'un décalage persistant entre les discours d'adaptation au risque et la réalité des engagements budgétaires et opérationnels de l'État. Elle lui demande en conséquence quelles mesures précises, budgétées et datées le Gouvernement entend prendre pour garantir, avant la prochaine saison des feux, la pleine disponibilité de la flotte aérienne de la sécurité civile, renforcer durablement les moyens publics consacrés à la lutte contre les incendies et mettre fin aux reports successifs du projet de caserne de Mont-de-Marsan en fixant enfin un calendrier de réalisation clair et contraignant.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Feld](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18196

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2026](#), page 8340